

## Allocation de subsides fédéraux pour des projets forestiers

### Décisions de la Direction des forêts

- Diverses communes de JU, Amélioration des conditions de gestion, Evacuation rapide du bois  
N° de projet 421.2-JU-2010/0001
- Diverses communes de VD, Mesures sylvicoles, SJP de la forêt privée du 8<sup>e</sup> arrdt. – 2<sup>e</sup> étape  
N° de projet 411.1-VD-9011/0002
- Diverses communes de VD, Mesures sylvicoles à fonction protectrice particulière, Sylviculture C – 4<sup>e</sup> arrdt.  
N° de projet 411.3-VD-9035/0001
- Communes d’Aigle, de Leysin, d’Ormont-Dessous VD, Ouvrage et installations de protection, Protec. RC 702, 705, 706 et 709 – 1<sup>re</sup> étape ouvrages  
N° de projet 431.1-VD-9022/0002
- Commune de Conthey VS, Mesures sylvicoles à fonction protectrice particulière, Vallée de la Morge  
N° de projet 411.3-VS-1066/0001

### *Voies de recours*

Cette décision peut faire l’objet d’un recours auprès de la Commission de recours du DETEC, Schwarztorstrasse 59, case postale 336, 3000 Berne 14, dans un délai de 30 jours à compter de sa publication dans la Feuille fédérale (art. 46, al. 1 et 3, LFO; art. 14 LCPR). Le recours sera présenté en deux exemplaires; il indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature du recourant ou de son mandataire.

Les personnes habilitées à recourir pourront consulter les décisions et les dossiers des projets auprès de la Direction des forêts, Papiermühlestrasse 172, 3003 Berne, dans le délai imparti pour les recours et après s’être annoncées par téléphone (téléphone 031 324 78 53/324 77 78).

7 décembre 2004

Office fédéral de l’environnement,  
des forêts et du paysage

## Avis

---

L'Office fédéral des assurances sociales a publié:

### **Allocations familiales dans l'agriculture**

Recueil des dispositions en vigueur, des barèmes et du commentaire au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

70 pages, n° de commande 318.806f, prix 9 fr. 30

*Cette publication peut être également obtenue en langue allemande.*

Les commandes doivent être passées par écrit à l'OCL/Diffusion des publications, 3003 Berne.

[16]

## Allocation de subsides fédéraux pour des projets forestiers

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2004
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	48
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	07.12.2004
Date	
Data	
Seite	6547-6548
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 216

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.